

Saints méconnus : saint SATURNIN D'ABITÈNE

Sous le règne de Dioclétien, les chrétiens de Tunisie sont pourchassés, leurs livres liturgiques brûlés. Un édit de l'an 303 leur interdit « sous peine de mort » de posséder les Écritures, de créer des lieux de culte et de se réunir le dimanche, dont l'appellation « Jour du seigneur » est une injure envers l'empereur. Les églises suspendent alors les assemblées des fidèles de crainte qu'ils soient persécutés.

Néanmoins, dans la ville d'Abitène portant de nos jours le nom de Chaoud, une communauté se reforme autour d'un prêtre prénommé Saturnin. Le dimanche 11 février 304, ses 49 membres (31 hommes et 18 femmes) sont arrêtés dans la maison de l'un d'entre eux - Octave Félix - alors qu'ils célèbrent l'Eucharistie. Sur le forum, où ils sont amenés, les Saintes Écritures livrées par l'évêque Fundanus sont jetées dans un bûcher, quand soudain une terrible averse d'eau et de grêle éteint le feu.

Conduits ensuite sous haute garde, les pieds enchaînés, en direction de Carthage pour comparaître devant le proconsul Caius Annius Anulinus, ils chantent avec une foi décuplée des psaumes tout au long du parcours, persuadés que Dieu s'est manifesté au forum et qu'il est à leurs côtés.

Le 12 février, ils sont interrogés les uns après les autres par Anulinus. Les deux premiers, Dative et Thélique, confirment être chrétiens et participer aux réunions pour célébrer l'Eucharistie. Pour les obliger à abjurer et aussi faire peur aux autres membres, ils sont soumis aux tortures de l'écartèlement sur un chevalet et à la lacération de leurs chairs par des griffes de fer. C'est sous la torture que Thélique révèle le nom du prêtre de la communauté, à savoir Saturnin, qui après avoir été torturé est jeté en prison. Puis vient le tour d'Eméritus auquel Anulinus demande : « *Pourquoi transgressez-vous l'ordre de l'empereur ?* ». Emeritus répond : « *Sine dominico non possumus* » ; ce qui signifie « Sans la cérémonie du dimanche on ne peut pas vivre ».

Les membres de la communauté ayant survécu aux tortures, sont abandonnés en prison où ils meurent de faim, de soif, de froid ou de l'infection de leurs plaies.

En mai 2005, Benoît XVI a rendu officiellement hommage aux 49 martyrs d'Abitène. Les martyrs d'Abitène sont fêtés le 12 février ; l'église de Buhy est consacrée à saint Saturnin.

Christine J.